



En route vers l'éco-conduite des camions-bennes à ordures ménagères

Service déchets ménagers



La Communauté de communes du Pays de Courpière et la gestion des déchets

La Communauté de communes du Pays de Courpière est située à l'est du département du Puy-de-Dôme, sur le territoire du Parc Naturel Régional du Livradois Forez. Elle compte 10 communes, 8600 habitants. Parmi ses différentes compétences, elle dispose de celle de la gestion des déchets sur son territoire.

Le service déchets

Le service de gestion des ordures ménagères de la Communauté de communes compte quatre personnes dédiées et trois autres personnes des services techniques qui viennent en appui. Trois camions-bennes sont mobilisés pour la collecte des déchets.

Déchets collectés	Exploitant	Mode de collecte
Ordures ménagères résiduelles	Porte à porte de communes, Régie	Communauté
Emballages en mélange et journaux-magazines	Porte à porte de communes, Régie	Communauté

Quelques chiffres:

- deux collectes/jour
- 10 à 12 tonnes de déchets collectés par jour, soit 3500 tonnes/an
- 87km/jour à 123km/jour parcourus lors des tournées

La lourde consommation de carburant des camions bennes

- Consommation moyenne d'un camion de collecte: 60 litres/100km
- Consommation moyenne d'une voiture neuve type petite berline: 5 litres/100km
- Facture annuelle carburant des camions bennes: **25000 €/an**

Une solution pour consommer moins: l'éco-conduite

L'éco-conduite consiste à conduire un véhicule à sa capacité de fonctionnement la moins polluante.

Il est en effet possible d'adopter une conduite optimale, qui permet de réduire les consommations de carburants et donc les émissions polluantes inhérentes.

Quelques critères de réussite pour la mise en place de l'éco-conduite au sein d'un service :

- Avoir l'éco-conduite comme critère de choix lors du recrutement des chauffeurs
- Assurer des formations avec piqûre de rappel tous les six mois
- Avoir un suivi des consommations en litres de carburants et en euros en instantané sur un tableau de bord véhicule et en moyenne par des graphiques mensuels

Elle permet de **réaliser 5 à 10% d'économie de carburant.**





Les principes de base de l'éco-conduite, utilisables pour tout véhicule

Plusieurs gestes et comportements permettent de limiter les consommations de carburant. Voici quelques principes de base, mis en place par Jean-Christophe Duchemin, conducteur à la Communauté de communes :

→ Premiers kilomètres, montée en température du moteur

Le matin, par temps froid, bien laisser le moteur se réchauffer. Dans les premiers kilomètres, le camion ne doit pas monter trop haut en régime ; à moteur froid, la pollution est la plus importante

→ Changement de rapports à bas régime moteur

Passer les rapports assez rapidement, de façon efficace, en gardant l'aiguille du compte-tours dans la plage verte et en n'accélération jamais plus qu'aux 3/4. Lorsque le camion est chargé, monter un peu plus haut en régime, pour donner de l'inertie au véhicule

→ Tirer parti de l'élan du véhicule

Soulager au maximum la pédale d'accélérateur, lorsque le camion est lancé ; le camion ayant de l'inertie par sa masse, accélérer ne doit servir qu'à maintenir l'élan



→ Maintenir une vitesse stable et éviter les à-coups

→ Anticipation

L'anticipation en regardant et prévoyant les rapports à passer permet d'éviter coups d'accélérateur et coups de frein brusques consommateurs de carburant

→ Utilisation du frein moteur

Dans les descentes, utiliser le frein moteur par ralentisseur électrique ou par échappement

→ Arrêt moteur

Couper le moteur lors de chaque arrêt prolongé (quelques secondes suffisent)

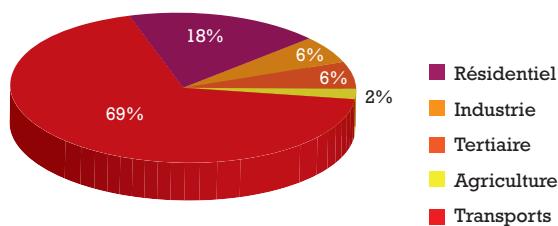
→ Surcharge à éviter

Lorsque le camion est très chargé et si le quai de transfert est à proximité, ne pas hésiter à aller vider le camion avant de finir la tournée

Le saviez-vous ?

Indispensables à nos modes de vie et à notre économie, les transports génèrent des nuisances environnementales et sanitaires importantes, essentiellement à cause des gaz émis par la combustion des carburants. Le secteur des transports représente 25 % des émissions de gaz à effet de serre et 31 % des consommations énergétiques nationales. Sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Courpière, les transports représentent 51 % de la consommation d'énergie et 69 % des émissions de gaz à effet de serre.

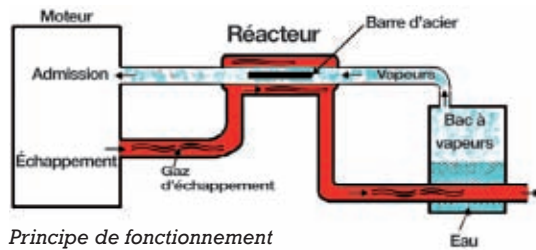
Répartition des émissions teqCO₂ intercommunales



Au-delà de l'éco-conduite

L'éco-conduite peut s'accompagner d'actions parallèles pour limiter les consommations de carburants :

- Avoir un bon entretien du véhicule (freins, pneumatiques, filtres, vidanges...) pour limiter les consommations de carburant
- Réfléchir à une évolution des carburants, par exemple les huiles végétales pures qui pourraient être fournies par des producteurs du département
- Mettre en place des économiseurs de carburant sur les camions-bennes



Principe de fonctionnement d'un économiseur de carburant

Fiche réalisée par l'Aduhme dans le cadre de sa mission Espace INFO→ENERGIE

Le service Espace INFO→ENERGIE est financé par



Plus d'informations
N° Vert 0 800 503 893
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Pour toute information, contactez

Aduhme, agence locale des énergies et du climat

129 avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 42 30 90
contact@aduhme.org • www.aduhme.org